

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16/05/2013, à 20H 30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire, salle de la Mairie.

Absents excusés : J.M.BARBE pouvoir à J.R. LAMARRE, E. BUELO pouvoir à J.NOYON, M. GUERARD pouvoir à V. DE LA HOGUE, P. LEBUGLE pouvoir à S. CORBET

Secrétaire de séance : H. SAVARY

Personnel communal / Autorisations spéciales d'absence : Le Conseil Municipal, donne un avis favorable aux autorisations d'absences relatives aux mariages, naissances, adoptions et décès, survenant dans la vie des agents.

Personnel communal / Poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe à temps non complet : Le Conseil Municipal, décide de la création d'un poste d'agent spécialisé école maternelle principal de 2^{ème} classe, à temps non complet, 26 H 06 mn/35 H à compter du 15/07/2013.

Personnel communal/ Indemnité d'exercice des missions des préfectures : Le Conseil Municipal, décide d'inscrire au budget les crédits nécessaire au mandatement de l'indemnité des agents communaux. Les emplois ouvrant droit à cette indemnité créés par la suite augmenteront le crédit global dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Plan Local d'Urbanisme / Modification : Le Conseil Municipal, donne un avis favorable au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) à savoir :

- Le déplacement de l'équipement sportif, la création d'un équipement (salle polyvalente) et l'aménagement d'un dispositif d'assainissement.

Aucune modification n'est apportée aux règlements graphique et écrit du P.L.U.

Voirie communale et Etablissements recevant du public/ Accessibilité : Le Conseil Municipal décide de créer une commission communale pour l'élaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) ainsi que d'étudier les travaux pour la mise en normes des Etablissements Recevant du Public (ERP).

La commune ne demandera pas le concours de la Communauté de Communes de St-Pierre-Eglise pour l'établissement du travail d'étude.

Ecole/ Visite d'hygiène et sécurité/ Diagnostic amiante : Suite à la visite de sécurité des bâtiments du groupe scolaire de GONNEVILLE par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, un diagnostic amiante a été effectué par la société CHEVALIER DIAG de Cherbourg-Octeville.

-Bâtiments communaux : des travaux seront réalisés dans le courant de l'été :

- **Réfection toitures :** Le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise FLAMBARD de Sottevast pour la réfection des toitures de la cantine et de l'ancienne école pour un coût total de 26 584 € 92 TTC.

- **Réfection sanitaires école primaire :** Le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise LEBLOND de Gonnevillle pour la réfection des sanitaires de l'école primaire pour un coût de 5 937 € 78 TTC.

Maison de l'aéroport :

- **Assainissement individuel :** Le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise GALLIEN de Breuvillle pour un coût de 8 370 € 80 TTC. Les travaux devant être réalisés dans les meilleurs délais.

- **Travaux :** Monsieur Le Maire fait savoir que les travaux de restauration de la « maison de l'aéroport » son en cours. Le Conseil Municipal, décide d'y installer une cuisine aménagée sans équipement d'électroménager.

Logement communal n°2 du 3 route de la Planque : Le locataire du logement du 3 route de la Planque ayant demandé la résiliation de son bail, et considérant que de nouveaux locataires se sont déjà présentés, le Conseil Municipal dit que les loyers ne seront plus à la charge de l'ancien locataire à partir du moment où les nouveaux locataires occuperont ce logement. Le Conseil Municipal, fixe à 398 € le loyer pour le nouveau locataire du logement n°2 au 3 route de la Planque, les charges mensuelles pour l'entretien des parties communes restent fixées à 16 € 50.

Syndicat d'électrification du canton de Saint-Pierre- Eglise

- **Fonds de concours éclairage public :** Le Conseil Municipal accepte le fonds de concours proposé par le Syndicat d'Electrification de la région de Saint Pierre Eglise au titre du remplacement ou de la modification des armoires de commandes de l'éclairage public.

- Fonds de concours pour l'effacement des réseaux : Le Conseil Municipal, accepte, le fonds de concours proposé par le Syndicat d'Electrification de la région de Saint Pierre Eglise, au titre des travaux d'effacement du réseau téléphonique, partie génie civil, en concomitance avec l'effacement du réseau électrique.

Lavoir du Hameau Pinabel/ Rénovation : Le Conseil Municipal, retient le devis de l'entreprise RENARD de Négreville au prix de 4 793 € 42 TTC. Les travaux devant être effectués dans les meilleurs délais.

Plaques de rues : Le Conseil Municipal, donne mandat à Monsieur Le Maire pour passer la commande auprès du CAT de Condé/Vire de plaques de rues au prix unitaire de 13 € 46 HT. Ces plaques seront posées sur des poteaux en bois.

Réforme des rythmes scolaires : Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la réforme des rythmes scolaires qu'une réunion a eu lieu à l'école de GONNEVILLE, le 14 mai 2013, en présence des instituteurs et des représentants de la municipalité. Un sondage a été réalisé auprès des parents d'élèves pour les activités qui se dérouleront de 15 H 45mn à 16 H30 mn : 6 animateurs seront nécessaires tous les soirs. Les locaux disponibles sont : la classe maternelle, la salle de jeux de maternelle, les classes de cours élémentaire et de cours moyen, la salle polyvalente, la garderie, la salle des associations

Achat mobilier cantine scolaire : Le Conseil Municipal à l'unanimité des voix donne un avis favorable au devis de la société UGAP, d'un total de 4 102 € 40, pour l'achat de mobilier pour la cantine scolaire. Le mobilier devra être livré avant la rentrée de septembre.

Transports scolaires/ Sécurisation des points d'arrêt : Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des travaux relatifs à la sécurisation des points d'arrêt pour le transport scolaire qui seront mis en place. Au cours de la réunion qui s'est tenue en mairie avec Monsieur LEMOINE de la Direction des Routes Départementales, 6 points d'arrêts ont été examinés.

- « L'école » : pas de travaux à effectuer. Un zebra sera marqué au sol pour positionner l'arrêt du car et sera accompagné de la signalisation réglementaire ;
- « Hamel es Ronches » : déjà sécurisé ;
- « Les Carrières » : les travaux d'aménagement seront pris en charge à 100 % par le Conseil Général de la Manche : terrassement, empierrement, réalisation d'un revêtement pour matérialisation d'un zebra ;
- « La Maison Bisson » : déjà sécurisé dans le sens Les Carrières – Maison Bisson- L'Ecole ;
- « Les Vaux » : des travaux devront être réalisés à charge du Conseil Général pour 75 % et de la commune pour 25 %. Une acquisition foncière devra être effectuée pour une section de terrain au carrefour des routes départementales CD 320/ CD 413.
- « Les Hauts Vents » : 75 % à charge du Conseil Général et 25 % de la commune. Les bas-côtés de la chaussée seront empierrés après busage afin de permettre le stationnement de quelques voitures. L'abri- bus sera déplacé.

Informations et interventions diverses :

- Urbanisme : depuis le 28/03/2013, ont été déposées en mairie : 2 demandes de permis de construire, 3 demandes de certificats d'urbanisme, 2 déclarations préalables de travaux.
- Association communale « GONNELIRE » : l'inauguration de la bibliothèque, installée dans la salle des « Aînés » a eu lieu le mardi 14 mai 2013. La cotisation annuelle est fixée à 2 €.
- Le Gonnevillais : la commission communale « bulletin municipal » se réunira le mardi 21 mai à 18 H afin de préparer la prochaine édition.
- Plan de la commune : les panneaux d'affichage du plan de la commune seront renouvelés.
- Affaires scolaires : un dépistage bucco-dentaire va être effectué dans les classes du groupe scolaire par une représentante de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire de la Manche (UFSBD).
- Piste de skate-board : l'entreprise MASTELLOTTO vient d'achever les travaux pour la mise en œuvre d'un enrobé pour la nouvelle plate-forme de skate-board à proximité du plateau sportif. Les modules du skate park du parking de l'Eglise seront déplacés vers cette nouvelle plate forme.
- Route départementale 24 : il est demandé que la sortie du centre équestre « Liberty » sur le CD 24 soit signalée par un panneau de signalisation routière.
- Sentiers pédestres : le remplacement des poteaux et des volets métalliques sur les sentiers de randonnée vient d'être effectué par la Communauté de Communes du canton de Saint-Pierre-Eglise. 3 panneaux doivent encore être remplacés.
- Terrain de pétanque : Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'implantation d'un terrain de pétanque à proximité du plateau sportif et des tables de pique-nique qui viennent d'être installées place du Botrel.
- Distribution du courrier de la Mairie dans la commune : Les courriers de la mairie adressés aux administrés seront dorénavant transmis par la Poste excepté faite des convocations pour le Conseil Municipal qui seront toujours portées à domicile par un employé communal.

Pour extrait conforme, le 02 juillet 2013

Le secrétaire de séance : Hervé SAVARY

Le Maire : Luc DUFOUR